

Conseil Municipal du 5 février 2021 à 19H00

Compte-rendu

Présents : S. ABONNEAU, R. BEGUE, D. BOURGEOT, C. FAUCHER, A FENDELEUR, A. FESSLER, F. FLORI, J. GASTON, S. HUMBERT, F. LAMBALOT, J. LAMBOLEY, S. PEQUIGNET, Y. REVERCHON, V. SCHAAF.

Excusé : F. BESIN, procuration à F. FLORI.

Assistait : Mme Virginie GUILLAUME

Secrétaire de séance : Angélique FENDELEUR

Délibération n° 1/2021 1. **Désignation secrétaire de séance** : Madame Angélique FENDELEUR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n° 2/2021 2. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Après lecture, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020, sous réserve des modifications suivantes :

- Point 112/2021 : remplacer « bois de chauffage » par « bois façonnés »
- Point 115/2021 : Madame Angélique FENDELEUR précise qu'elle s'est abstenue car elle pense que les services de la CCVS ne sont pas assez clair sur l'attribution de compensation que la commune leur doit. Monsieur le Maire précise que, depuis la Loi Notre, la taxe de capitation (SDIS) est payée par la CCVS et la commune lui rembourse tous les mois. Il ajoute que Monsieur ANDERHUBER, président de la CCVS viendra à une séance de Conseil Municipal pour donner des explications.
- Point Forge Musée : remplacer « recollement » par « récolement » et « ordinateur et logiciel sont fournis par la Forge Musée » par « ordinateur et logiciel sont fournis par la Communauté de Communes ».

Délibération n° 3/2021 3. **Demande de subvention DETR 2021, Voirie APF** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le plan de financement pour un coût total HT de 296 701 € et autorise le maire à déposer le dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2021 auprès des services de la Préfecture.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'aménagement de l'ancien site des Paralysés de France et plus particulièrement de l'installation du groupe scolaire de la Forge, il convient de restructurer pour partie et d'aménager en complément une voirie transversale reliant l'entrée de la zone, par la Grande Rue, à la Rue des Bois Sarclés.

Cette opération permettra les dessertes journalières par bus (environ 6 navettes par jour) et assurera la sécurité piétonne (création quai PMR et Trottoirs). L'aménagement du carrefour Bois Sarclés / Grande Rue (feux tricolores et piétons) sécurisera et complétera ce plan de circulation.

Les travaux se feront en deux phases (fin 2021 et 2022).

14. Information diverses :

- Changement de Portes à la Base de Loisirs : Monsieur Rémy BEGUE informe les élus que l'entreprise RIETZ a remplacé les portes du bâtiment de la Base de Loisirs avec des serrures sécurisées.

-il remercie Madame Virginie SCHAAF et Monsieur Fabien FLORI pour avoir libéré le local de la pêche et pour l'installation des décorations de Noël.

-Forêt communale du Montanjus : Suite aux intempéries des arbres sont tombés chez les riverains en haut de la Rue du Montanjus. Il propose de créer un cheminement d'au moins 30 m pour couper les arbres (derrière chez les riverains jusque derrière la CCVS) afin d'éviter que le problème ne se reproduise chaque année. Toutefois, le bûcheron n'est pas disponible avant le mois de mars et les agents communaux ne sont pas équipés pour faire le travail. Monsieur Rémy BEGUE propose également d'acheter, une tronçonneuse pour effectuer de gros travaux (en plus de la petite d'élagage) pour remplacer celle qui a été volée.

-Récolement Forge Musée : Madame Sandrine ABONNEAU explique aux élus qu'un nouvel agent, recruté le 3 février dernier, effectuera un travail de récolement à la Forge Musée. Diana BOHN a été présentée aux bénévoles et à la Presse. Au prochain conseil municipal, une demande de subvention à la DRAC sera proposée afin de subventionner 50% de son salaire.

-Monsieur Rémy BEGUE souligne qu'il a relancé Monsieur RIETZ pour réparer la barrière du Pont de la Maratte.

-Décorations de Noël : elles seront déposées lundi par les membres du Comité des Fêtes. Les sapins seront évacués par les agents communaux.

-Déneigement : Le déneigement s'est bien passé. Il est tombé jusqu'à 50 cm en haut du village (quartier du Mont Bonnet) et 35 cm sur le bas. Monsieur le Maire rappelle que le programme a été voté au dernier conseil. En période de forte neige, deux gros soucis sont apparus : les maisons isolées (5 sur le village) et le chemin du Reval où du matériel communal a été endommagé.

Monsieur le Maire remercie l'entreprise privée pour ses passages supplémentaires en raison de l'absence d'un l'employé communal (accident de travail).

Au mois de septembre, Monsieur le Maire proposera un arrêté municipal précisant le déneigement des trottoirs, chemins ruraux et servitudes de passage qui devront être faits par les riverains.

Monsieur Rémy BEGUE propose, pour l'hiver prochain, de faire appel aux « bonnes volontés » pour se mettre à disposition des personnes fragiles ou en difficultés pour déneiger les accès à leur propriété (à voir avec le CCAS).

-Marché du Terroir : il se déroulera le 7 février prochain.

-Conseil Municipal Enfants : Réunion prévue le 27 février à l'EISCAE.

-Primevères : elles seront distribuées aux personnes seules de plus de 80 ans (47 personnes) le 20 mars uniquement par les adultes.

-Le plan communal de sauvegarde : il sera présenté au prochain conseil.

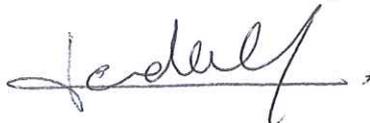
-Aménagement du parking du stade : Le plan d'aménagement sera présenté au mois d'avril après les négociations avec le SMICTOM et la COVED.

- Comité des Fêtes : Remerciements pour le prêt des décorations de Noël.

-Enquête : en collaboration avec le docteur CHEVROLET et le CCAS, Madame Angélique FENDELEUR et Madame Delphine BOURGEOT ont réalisé une enquête téléphonique auprès des personnes âgées du village afin de recenser leurs besoins pour la vaccination contre la COVID 19. (Transport vers les centres de vaccination...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 45.

La Secrétaire de séance,



Angélique FENDELEUR

Le Maire,



Alain FESSLER.

